

## ÉCONOMIE

### Investissements pétroliers : le Liban de plus en plus mal coté



Le Liban a reculé de 17 places au classement mondial, la seconde dégringolade la plus importante sur un an après la Tunisie (22 places).

#### LIBAN - RAPPORT

La grande majorité (62,5 %) des participants au sondage de Global Petroleum considère que le cadre juridique au Liban est dissuasif sur le plan des investissements. Un nombre encore plus important de sondés (68,8 %) pointe du doigt la situation sécuritaire.

OLJ

13/02/2014

Selon l'édition 2013 de l'indice Global Petroleum de perception des politiques, le Liban s'est classé 88e sur 157 pays en termes de contraintes réglementaires concernant les investissements pétroliers et gaziers.

À l'échelle régionale, le pays du Cèdre a occupé la 11e position sur 18 pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA). Le Liban était classé un an plus tôt 71e à l'échelle mondiale (sur 147 pays) et 9e régionalement, a indiqué le rapport, cité par le Lebanon this Week de la Byblos Bank. Il a donc reculé de 17 places au classement mondial, la seconde dégringolade la plus importante sur un an après la Tunisie (22 places).

Publié par l'Institut Fraser, un organisme canadien indépendant de réflexion sur les politiques publiques, le rapport Global Petroleum de perception des politiques compile les résultats d'un sondage mené auprès de dirigeants de sociétés pétrolières et gazières internationales. Les sondés mesurent et classent les obstacles à l'investissement dans un pays donné, en se basant sur 16 facteurs regroupés en trois sous-indices : environnement commercial, cadre juridique, risques géopolitiques.

Les pays obtenant le score le plus bas sont ceux qui offrent les conditions les moins contraignantes à l'investissement pétrolier et gazier, et inversement.

À l'échelle mondiale, le Liban a présenté moins de contraintes réglementaires en termes d'investissements gaziers et pétroliers que la Tanzanie, la Guyane et le Mozambique. Néanmoins, le pays du Cèdre a présenté plus de contraintes que le Surinam, le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

Sur le plan régional, il a présenté moins de contraintes à l'investissement que l'Égypte, le Yémen et l'Algérie, mais en a présenté plus que la Tunisie, la Mauritanie et Israël.

Le score obtenu par le Liban au classement de l'indice de perception des politiques s'est établi à 52,22 points, surpassant la moyenne de la région MENA (53,1 points) mais inférieur à la moyenne des pays arabes (50,8 points) et mondiale (49,5 points).

### **Manque de main-d'œuvre qualifiée, cadre juridique dissuasif et instabilité...**

En termes de sous-indices, le Liban a décroché la 82e place à l'échelle mondiale au classement du sous-indice relatif à l'environnement commercial. Il s'est classé 10e à l'échelle régionale.

Le sous-indice « environnement commercial » se base sur cinq facteurs : régime fiscal, barrières commerciales, qualité d'infrastructure, disponibilité de la main-d'œuvre d'un pays, en plus des exigences du gouvernement de ce pays concernant le paiement des royalties, les parts de production et les redevances de licence.

Selon les résultats de l'enquête de Global Petroleum, 62,6 % des sondés ont estimé que le manque de main-d'œuvre qualifiée au Liban représentait un obstacle dissuasif en termes d'investissements. La proportion d'opinions négatives a atteint 44,5 % au sujet des barrières commerciales du Liban, 43,8 % pour la qualité d'infrastructure, 30,4 % en ce qui concerne le régime fiscal du Liban, et 26,8 % au sujet des exigences du gouvernement.

Sur le plan du sous-indice relatif au cadre juridique, le Liban a également décroché les 82e et 10e places à l'échelle mondiale et régionale respectivement.

Cette catégorie classe les pays en fonction des contraintes sur le plan juridique : réglementation du travail, équité et transparence du système légal, application des lois, lois environnementales...

La grande majorité (62,5 %) des participants au sondage a considéré que le cadre juridique au Liban était dissuasif sur le plan des investissements. Cette opinion négative était partagée par 54,2 % des sondés au sujet de l'administration libanaise et l'application des lois.

Enfin, en ce qui concerne le dernier sous-indice « risques géopolitiques », le Liban a été considéré comme le 37e et 9e pays présentant le plus de risques au classement mondial et régional. La majorité des participants (56,4 %) a estimé que l'instabilité politique était un facteur dissuasif, tandis qu'un nombre encore plus important (68,8 %) a pointé du doigt la situation sécuritaire.

### **Pour mémoire**

[Nouvelles perspectives pour l'exploration pétrolière terrestre](#)

[Pétrole et gaz : la clôture de l'appel d'offres repoussée au 10 avril](#)

[Pétrole et gaz : Les Libanais peuvent-ils toujours rêver ?](#)

[Le dossier pétrolier entre les complications internes et les enjeux régionaux](#)

[RETOUR À LA PAGE "ÉCONOMIE"](#)